

---

Le 01-06-2016

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Le massacre du peuple grec se poursuit.

Le quotidien allemand Handelsblatt avait pourtant publié une étude montrant que 95 % de la supposée « aide » à la Grèce était retournée aux banques et à ses créanciers.

Le « budget grec », hier accusé de ruiner tous les « Européens », n'en n'avait récupéré que 5 % et à quel prix : réduction d'un quart du PIB, administration réduite d'un tiers, Etat encore plus défaillant qu'auparavant sans aucune perspective de reprise.

Si le chiffre est spectaculaire, les conséquences ne le sont pas moins. Il signifie que les prêts accordés à la Grèce en 2010 ne visaient qu'à sauver les banques françaises et allemandes. Le coût de cette aide bancaire occulte a été transféré sur les contribuables de la zone euro et sur le peuple grec. C'était un choix politique qui consistait à donner du temps aux banques et à reporter le coût sur les contribuables européens à plus tard. La BCE y a largement contribué par le programme SMP de 2010 et 2011 en rachetant à bon prix la dette grecque aux banques... Les seuls qui ont payé, ce sont les Grecs. Là encore, il s'est agi d'un choix politique.

### [Nouveau mythe grec](#)

Pour tenter de dissimuler l'arnaque d'une nouvelle dette pour rembourser la dette, les dirigeants européens ont distillé ce mensonge : cette pyramide de Ponzi serait viable si les Grecs « *faisaient des réformes* » sinon ils seraient responsables de l'échec... prévu d'avance. En effet, faire sauver les banques européennes par les Grecs en leur fixant des objectifs absurdes, comme l'excédent primaire de 3 % du PIB, était inaccessible.

### [Complicité d'Alexis Tsipras](#)

Après son arrivée au pouvoir en janvier 2015, A. Tsipras aurait pu mettre un terme aux exigences européennes et à l'austérité perpétuelle induite par le système de la Troïka. Pour éviter un 3<sup>e</sup> mémorandum austéritaire, il aurait fallu sortir de l'euro. Ce qu'Alexis Tsipras a toujours refusé. Alors, la Troïka (FMI, BCE, Commission Européenne devenues « institutions ») s'est transformée en *quadriga* (Troïka + Mécanisme européen de stabilité) et a renforcé la pression. Il demande maintenant aux Grecs des « *réformes automatiques* » pour s'assurer du respect de ses engagements. Si Tsipras avait reconnu le vote du peuple grec du 5 juillet 2015 il aurait reconnu *de facto* son erreur originelle : rester à tout prix dans la zone euro.

La stratégie des créanciers est toujours la même : obliger la Grèce à rembourser chacune de ses échéances et ainsi d'éviter le défaut. La Grèce n'est pas « *sauvée* » par les prêts du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque centrale européenne (BCE). Les « *plans d'aide* » se succèdent et se succèderont indéfiniment puisque l'objectif n'est pas d'obtenir un remboursement complet de la dette mais de mettre la Grèce sous

---

tutelle et de la dépouiller. Aujourd'hui, le ratio dette sur produit intérieur brut (PIB) s'est d'ailleurs envolé autour de 180%.

## Quatrième mémorandum

Pourtant Tsipras fait ce qu'il peut pour aider les « créanciers ». Il veut faire voter par la Vouli un projet de loi multiple que l'on peut qualifier de 4<sup>e</sup> mémorandum.

L'Eurogroupe (réunion mensuelle des ministres européens des Finances) a autorisé une nouvelle tranche d'aide financière à la Grèce moyennant l'application de « réformes » exorbitantes.

Le projet de loi de Tsipras institue un « mécanisme automatique » d'amputation des salaires et des retraites. Il détaille les mesures fiscales prises au détriment des classes populaires. Il accélère la vente de biens et d'entreprises publics. Il ouvre la voie au pillage, par les fonds étrangers, des logements et des biens. Il abandonne le contrôle du « Secrétariat général des recettes publiques » à des mécanismes extra-institutionnels, soumis au contrôle de centres supranationaux et aux pressions de multinationales.

## Revue de détail

### 1. La "cisaille" du mécanisme automatique

Le projet de loi crée un mécanisme spécial (appelé « cisaille » par les Grecs) d'amputation automatique des retraites, des salaires, des dépenses sociales et de licenciements dans le secteur public, pour garantir les « excédents » budgétaires. Le gouvernement Syriza-Anel, est *fier* de ce « mécanisme automatique » de coupes complémentaires d'un montant de 3,6 milliards d'euros, au cas où « l'excédent » de 3,5 % du PIB en 2018 ne serait pas atteint.

Le gouverneur de la Banque de Grèce, Yannis Stournaras, considère qu'il est impossible d'atteindre l'objectif des 3,5 %, les coupes sont donc assurées !

### 2. Offensive fiscale sur les revenus populaires, diminutions d'impôts pour les riches

A partir de juin 2016 :

- Augmentation de la TVA à 24% sur les produits de consommation courante (+450 millions €), 200 millions sur les carburants, 300 millions sur le café, la bière les cigarettes...
- institution de nouveaux impôts sur le revenu pour un montant de 1,8 milliard essentiellement pour les salariés, les retraités, les artisans, les agriculteurs, les petits entrepreneurs, les professions indépendantes.
- Augmentation de l'impôt sur les revenus immobiliers(loyers), des petites entreprises et des agriculteurs.

### 3. Accélération du pillage de la richesse publique

Liquidation d'actifs importants du domaine public (organismes et entreprises publiques, biens immobiliers, terrains). Le gouvernement s'était engagé sur neuf privatisations par le biais du TAIPED. La mise à jour du plan stratégique du TAIPED en indique dix-neuf, les responsables européens annoncent vingt-trois, et les « institutions » en réclament vingt-sept ! Finalement c'est au moins 5,8 milliards que devraient récupérer les créanciers d'ici 2018. Il s'agit de la liquidation des entreprises publiques : DEI, DEPA, ELPE, EUDAP, EUDAT, TRAINOSE (électricité, gaz, pétrole, eau, chemin de fer), la vente de l'ancien aéroport « Elleniko » au Groupe Latsis et de 14 aéroports régionaux à l'allemand FRAPORT.

---

Les entreprises nationales seront bradées jusqu'à ce que soient rassemblés les fonds nécessaires au remboursement des créanciers.

#### 4. Ventes aux enchères des habitations et pillage des richesses

Création d'un cadre juridique approprié pour garantir les profits des fonds étrangers. Une fois achevé le nouveau cadre juridique (modifications du code de procédure civile, du code de déontologie de la Banque de Grèce, exemption fiscale des taxes de transfert de prêt pour les sociétés de gestion, cadre de conciliation extrajudiciaire, modification du droit de faillite face aux emprunteurs « non coopératifs », création de tribunaux spécialisés dans les affaires d'insolvabilité, etc.), le mécanisme d'apurement des prêts « rouges » (non remboursés) aux entreprises entrera en application. Ce mécanisme sera une manne pour la finance, et provoquera des milliers de licenciements (estimation 50 000).

#### 5. L'autorité fiscale et les recettes sous contrôle d'organismes para-étatiques

Le projet de loi multiple transforme la GGDE (Secrétariat Général des Recettes Publiques) en « *Autorité Indépendante* ». C'est-à-dire que les choix administratifs, les choix de fonctionnement et de gestion des recettes seront l'affaire de « *techniciens indépendants* » qui agiront comme « un Etat dans l'Etat ». Ils n'auront de compte à rendre à personne (ni au ministre de l'Economie, ni au gouvernement). Ce type de structure n'existe que dans quelques pays du tiers monde, avec des effets négatifs sur leurs finances publiques. L'autorité « *indépendante* » aura un administrateur et un Conseil d'administration de cinq membres (un président et quatre membres). L'administrateur et le « *Conseil d'administration* » sont nommés par une « *commission de sélection* » composée de cinq cadres de la haute fonction publique et de deux personnalités de l'Union européenne (UE).

L'administrateur a de larges compétences. Un expert missionné pour des fonctions de conseil, sera sélectionné dans une liste de trois candidats choisis par l'UE. En réalité, il s'agit d'un administrateur (informel) supra national. L'ensemble des procédures qui régissent la sélection, le fonctionnement et les orientations de l'Autorité indépendante seront contrôlées par l'UE et s'exerceront aux dépens du peuple grec.

Le renoncement au droit de « *détermination/perception* » des recettes fiscales de l'Etat, au profit d'une « *Autorité Indépendante* », constitue un abandon important de la souveraineté et une mise sous tutelle de l'Etat Grec.

#### 6. La question de la dette remise aux calendes

L'Eurogroupe a réaffirmé son engagement à ne pas diminuer la dette grecque mais à aménager les conditions de remboursement. Ce reprofilage (des taux d'intérêt moindres pour une plus grande maturité), n'est en réalité que de la poudre aux yeux. L'Eurogroupe, en effet, table sur un retour à la croissance pour que la Grèce puisse supporter le fardeau de la dette.

Ce pari est impossible à atteindre car, ne serait-ce que pour rembourser les intérêts de la dette, la croissance grecque devra être supérieure à 3%, ce qui est loin d'être le cas. Selon Elstat (Bureau national des statistiques grec), le pays affiche une croissance négative de 0,4% pour le premier trimestre de cette année.

M. Schaüble, en déclarant « *Nous verrons fin 2018 s'il y a lieu d'examiner la question de la dette* » a tout dit ! Mais d'ici là des millions de Grecs seront à genoux, au nom des valeurs de l'Union européenne.

Attendrons-nous encore longtemps pour créer les conditions politiques de sortie de l'ordre néolibéral mondial et en tout premier lieu de l'Union européenne ? Car il n'y a aucune illusion à se faire. Si rien n'arrête le rouleau compresseur ultralibéral de l'UE, le peuple de France ne réchappera à aucune des mesures

---

concoctées par l'UE et mises en œuvre servilement par les gouvernements qui se succèdent : de droite comme de gauche.

En 2017, faisons en sorte que la démondialisation fasse irruption et chamboule les mécanismes bien huilés des duettistes PS et LR et leur fidèle acolyte, le Front national.

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire